



L'AVENIR DU NORD



Pour information
**TEL.
GE 8-1350**

CHENIER

1897-1962

HEBDOMADAIRE DEVOUE AUX INTERETS DE ST-JEROME ET DU DISTRICT

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Eduard Prevost

1897-1962

LABELLE

Prix: 10 sous

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même: nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". — Benjamin Sulte.

Vol. 65 — No 2 — St-Jérôme, 12 septembre 1962



M. CAQUETTE N'EST PAS ANTI-SYNDICAL MAIS...

Le chef créditiste de la Province, M. Caquette, déclare qu'il n'est pas anti-syndical; toutefois, il s'oppose à la retenue syndicale bien que les plus grosses compagnies et les plus importants patrons en aient, depuis quelques années, accepté le principe.

M. Caquette voudra-t-il désigner un autre moyen en vertu duquel les Unions ouvrières pourraient assurer leur stabilité financière?

LE PONT DE SHAWINIGAN

Le pont de Shawinigan a été pendant plusieurs années l'objet d'un chantage politique éhonté.

Bien qu'il fut d'une nécessité absolue, Maurice Duplessis avait eu en 1956 le cynisme de déclarer dans une assemblée politique: "Je sais que vous avez besoin d'un pont. Si vous voulez l'avoir, dites-le moi en élisant le candidat de l'Union nationale".

La population du comté est restée sourde à cet appel sordide et a élu quand même René Hamel.

Ce pont qui a été successivement appelé: "le Pont des Soupirs", le Pont des Désirs et le Pont des Frustrations" est devenu une réalité.

L'honorable Jean Lesage et l'honorable René Hamel ont assisté, dimanche dernier à son inauguration: il s'appellera tout simplement: "LE PONT DE SHAWINIGAN".

LA ROUTE TRANS-CANADIENNE

L'étroitesse d'esprit de Maurice Duplessis a retardé de 5 ans la participation de la Province à la route trans-canadienne.

Sa principale raison est qu'il ne voulait pas se soumettre au principe des soumissions publiques; en fait, il invoquait le principe de l'autonomie provinciale.

Le gouvernement Lesage a immédiatement remédié à cette erreur qui a privé notre Province de millions de dollars.

Il n'y avait pas plus de danger qu'il n'en existe actuellement que le Gouvernement fédéral, malgré son énorme contribution à ces travaux, vienne enlever le ciment, le biton et l'asphalte de nos routes québécoises.

LA TELEVISION A L'ECOLE

Radio-Canada contribue à la radio scolaire depuis 1941 et à la télévision scolaire depuis 1954 dans toutes les provinces anglaises.

Radio-Canada met tout simplement son réseau et ses techniciens à la disposition des provinces qui conservent leur parfaite autonomie quant à la préparation des programmes et au choix des éducateurs qui doivent dispenser l'enseignement.

Maurice Duplessis s'est toujours catégoriquement opposé à cette mesure salutaire et efficace.

Heureusement, le gouvernement Lesage vient de mettre un terme à cette situation malheureuse et a décidé de faire bénéficier la Province de cette excellente méthode d'éducation.

M. Bernard Parent, élu vice-président de la S.I.V.



Le 28 août avait lieu la réunion de fondation de la Société des Infirmières Visiteuses du diocèse de Saint-Jérôme. La demande de la charte a été présentée et les activités commenceront très bientôt.

Le premier exécutif est formé de: PRESIDENTE: Mme Richard Ayers, Lachute. VICE-PRESIDENT: M. Bernard Parent, Saint-Jérôme.

VICE-PRESIDENT: M. Gilles Parent, Sainte-Thérèse.

TRESORIER: M. Georges Borduas, Saint-Jérôme.

DIRECTEUR DE LA COMMISSION MEDICALE: Dr Rosaire Desjardins, Sainte-Thérèse.

DIRECTEURS: Jean Bastien, Saint-Jérôme.

Dr Roger Lavigne, Lachute.

M. Horace Lamarche, Lachute.

REPRESENTANT DE L'ORDINAIRE: Chanoine Paul Manseau, Saint-Jérôme.

La Société doit employer incessamment des infirmières qui se donneront à cette œuvre. Tout travail ne se fera que sous la directive immédiate du médecin traitant. L'infirmière ne prendra aucune initiative médicale. Une commission médicale sera établie sous la présidence du Dr Rosaire Desjardins. D'entente avec l'organisme provincial, cette commission déterminera les modalités d'action. Le public en sera informé en temps et lieu.

Les fédérations des œuvres de charité de Saint-Jérôme et de Sainte-Thérèse ont déjà assuré leur appui financier. Le Conseil de Bien-être a accepté cet organisme professionnel dans ses cadres. Les services débiteront à Saint-Jérôme et dans la région. L'infirmière rayonnera ensuite dans la région de Lachute et l'infirmière qui sera au service de la Cité de Sainte-Thérèse couvrira la région de Saint-Eustache et Terrebonne. La fédération permettra d'avoir le personnel nécessaire pour desservir aussi adéquatement que possible tout le diocèse.

Assemblée Annuelle de la Société des Artisans

La Locale 27 de la Société des Artisans fera son assemblée le 15 sept. à 8 hrs P.M. en la salle Ratelle rue Lavolette.

Tous les sociétaires sont cordialement invités à cette réunion qui marquera aussi la formation du nouveau comité de la Locale 27.

Les représentants religieux, municipaux, scolaires et des clubs Sociaux sont aussi invités. Un buffet froid clôturera cette assemblée.

Elections municipales

M. Robert O. Desjardins, maire sortant de charge sera de nouveau candidat à la mairie

IL OFFRE DE NOUVEAU SES SERVICES

Le maire sortant de charge, M. Robert O. Desjardins, pressé de toute part et par toutes les classes de la société, de continuer l'œuvre qu'il a commencée, nous informe qu'il apprécie grandement les marques d'appréciation qu'il a reçues de tous les milieux et qu'il accepte l'invitation de la population à continuer de servir notre ville pour un autre terme. En conséquence, M. Desjardins déposera son bulletin de présentation à la mairie lors de la mise en nomination qui aura lieu le 24 septembre. Son slogan sera le suivant: "Vers le progrès, la prospérité et l'avancement avec Desjardins."

LE PASSE GARANT DE L'AVENIR

M. Desjardins nous déclare qu'il fera part de son programme d'ici peu de temps, mais en attendant, il nous donne une liste des engagements pris par lui à l'élection de 1960 et des réalisations atteintes depuis ce temps.

1er engagement

La solution permanente, logique, définitive et économique au problème d'aqueduc.

1ère réalisation

L'usine de filtration est en construction et devrait être prête à opérer vers mars 1963. Fini l'eau sale, les restrictions et les dangers de conflagration en cas d'incendie majeur.

2ième engagement

Se prévaloir des offres des gouvernements supérieurs pour faire travailler nos pères de familles durant la saison morte.

2ième réalisation

M. Desjardins, alors qu'il était échevin, est celui qui a trouvé la formule employée depuis ce temps et qui permet de donner du travail au plus grand nombre possible.

3ième engagement

Modification dans le mode d'exécution des travaux publics afin d'économiser là où il y a lieu.

3ième réalisation

Grande amélioration dans le rendement des employés municipaux, élimination de l'utilisation d'équipement lourd lorsque non absolument nécessaire et l'adjudication des contrats pour travaux publics au plus bas soumissionnaire.

4ième engagement

Retour de la perception de la taxe de vente municipale de 2% par le gouvernement provincial.

4ième réalisation

Fait accompli depuis le 1er janvier 1961. Augmentation de 1961 sur 1960: \$20,000.00 en chiffres ronds. Estimé de l'augmentation de 1962 sur 1961, se basant sur la perception des huit premiers mois \$40,000.00.

5ième engagement

Combattre la concurrence que nos commerçants subissent.

5ième réalisation

Autorisation aux commerçants de St-Jérôme d'ouvrir leurs portes le jeudi soir, de façon à pouvoir concurrencer les com-



merces opérant à l'extérieur des limites de St-Jérôme.

6ième engagement

Embellissement de la ville et confection de parcs pour nos enfants.

6ième réalisation

Nettoyage et améliorations au Parc Melançon, pavage d'asphalte dans les allées du parc Labelle, des parcs dans St-Lucien, Ste-Marcelle et Ste-Paule. Erection d'un tennis moderne près de la Regent Knitting.

Tant en si peu de temps!!! N'est-ce pas là un signe que ça grouille à St-Jérôme, nous demande M. Desjardins?

Activités de M. Lionel Bertrand

L'hon. Lionel Bertrand, Secrétaire de la Province et député de Terrebonne, est parti pour Londres, dimanche soir, où il représente la province aux fêtes qui marquent dans la capitale anglaise l'ouverture officielle du bureau du Tourisme du Canada. Il est absent toute la semaine; il passe deux jours à Paris où il visite les membres du personnel de la Maison du Québec.

Le voyage est excessivement court, et M. Bertrand rentrera au pays, également par avion, dans la nuit de samedi à dimanche. Dimanche il représentera la province et le premier ministre au congrès de l'Association Professionnelle des Boulangers du Québec à l'Hôtel L'Estérel. Lundi avant-midi, il assistera à la cérémonie qui à Sainte-Thérèse marquera le début d'importants agrandissements aux usines Sicard.

M. Bertrand sera à son bureau de Sainte-Thérèse, lundi soir, le 17 septembre, à partir de sept heures.

Il rentrera à Québec mardi et n'en reviendra que mercredi soir. Il est possible qu'il soit à son bureau jeudi au cours de l'avant-midi. Jeudi soir il assistera à l'ouverture du congrès de l'Association des Hebdomadaires, à l'Hôtel L'Estérel, et il prendra part aux diverses séances de ce congrès, notamment au banquet de clôture samedi soir le 22 septembre, alors que l'invité d'honneur est Son Excellence Monsieur Raymond Bousquet, ambassadeur de France au Canada. Vendredi soir le 21 septembre, il assistera à une réunion du Conseil d'administration de l'Association Libérale du comté de Terrebonne.

(suite à la page 5)



Si le curé Labelle est mort depuis longtemps, son esprit demeure et l'élan qu'il a donné n'est pas prêt de s'éteindre; à preuve les travaux continus d'expansion que connaît la municipalité de St-Antoine-des-Laurentides. On voit sur ces deux photos M. le maire Mayer surveillant les travaux que les employés de la voirie effectuent pour ouvrir la 10e Rue, venant du 3e Boulevard. Vingt minutes ont suffi pour réunir les deux rues par un ouvrage, que le maire a eu l'honneur de franchir le premier dans sa voiture.

La municipalité de St-Antoine-des-Laurentides peut bénéficier des connaissances et de l'enthousiasme du maire Mayer pour conduire ses travaux, sans que cela ne lui en coûte trop cher. Le maire a obtenu "son pont" de la 20e Rue à la route 41; la réalisation de ce projet qui ne doit pas tarder permettra le développement accentué d'un grand secteur résidentiel.

"L'OPINION PUBLIQUE"

Leçons que les vieux partis doivent tirer du phénomène créditiste

Durant ma jeunesse, je souhaitais la multiplication des partis politiques, afin que les idées sociales et politiques essentielles aient une plus grande chance d'être servies avec dynamisme et succès auprès de l'opinion publique.

Dans ce temps-là, mon idéalisme n'avait pas encore subi suffisamment l'épreuve de l'expérience.

Aujourd'hui, je suis plutôt enclin à préférer que l'Etat soit gouverné par un parti possédant de l'expérience et des traditions, même si ces traditions doivent être l'objet d'une critique saine, d'un renouvellement évolutif et même, à certaines heures psychologiques, d'un renouvellement quelque peu révolutionnaire.

Les partis marginaux ou tiers partis peuvent rendre de grands services à la société, en obligeant les partis majoritaires — traditionnels ou nouveaux — à étudier plus profondément, puis à résoudre plus vaillamment certains problèmes conditionnant la vie de la nation, mais peut-être oubliés ou négligés un peu par les gouvernants que débordent les travaux législatifs, administratifs et autres.

On me reprochera peut-être de proposer ainsi aux tiers-partis un rôle ingrat: travailler au perfectionnement de la politique, sans exercer le pouvoir, ce qui revient à dire: sans profiter des avantages même honnêtes et raisonnables du pouvoir.

Que voulez-vous? La politique doit être avant tout une affaire de convictions, de civisme et de dévouement. Les avantages individuels que nous pouvons tirer de l'activité politique ne doivent toujours figurer qu'au second plan de nos préoccupations.

Si les partis s'accusent mutuellement de corruption politique avec une légèreté insupportable, c'est précisément parce que l'on n'a pas enseigné suffisamment au peuple, par la parole, par la plume et surtout par l'exemple, l'obligation, pour chaque citoyen, d'ériger puis de maintenir ce mur, aussi étanche que possible, entre ses convictions politiques et les avantages individuels qu'il tire ou peut tirer de son activité politique.

Voici, à mon humble avis, la conclusion importante que doivent tirer nos deux partis traditionnels de l'échec étonnant que les créditistes du Québec leur ont infligé, le 18 juin: ils doivent se hâter de renouveler leurs méthodes de combat et leur conception du devoir politique en face de l'évolution sociale accélérée qui caractérise notre époque.

Il est surprenant, par exemple, que nos anciens partis n'aient pas songé à utiliser la télévision avec la même persistance que les créditistes, pendant trois années, dans certaines régions. Trop confiants dans les méthodes qui leur avaient réussi dans le passé, ils ont commis la distraction grave d'oublier que le meilleur médium de publicité aujourd'hui c'est incontestablement la télévision.

Lorsqu'ils ont commencé leurs campagnes respectives à la télévision, la propagande créditiste avait déjà amorcé en plusieurs endroits un courant d'opinions ou d'impressions qui, activé par un travail cellulaire digne d'admiration sous certains aspects, s'est avéré irrésistible; on l'a constaté le soir du 18 juin.

Aujourd'hui, les partis traditionnels se heurtent à des difficultés de plus en plus insurmontables, dans le recrutement des travailleurs dont ils ont besoin pour l'accomplissement des tâches électorales indispensables et honnêtes. Dans le domaine électoral comme dans les autres, nos gens veulent se faire payer le plus cher possible en retour d'un travail le moins considérable possible. Comme indice de civisme, c'est évidemment lamentable.

Voilà qui prouve notre manque de civisme et l'urgence de lancer des campagnes d'éducation civique même plus vigoureuses que les campagnes électorales de nos partis vieux et nouveaux.

Ce n'est pas seulement leur stratégie électorale que nos partis traditionnels devront renouveler, mais aussi leur conception du devoir gouvernemental, entre notre époque d'évolution sociale accélérée.

Par contre, en matière de progrès social, il faut nous soustraire à la tyrannie de la presse et renoncer à voir dans les réalisations acquises le point final de l'évolution sociale vers le mieux. — Cela est vrai dans notre Province et notre pays comme dans le reste du monde.

Il suffit de réfléchir avec sincérité pour comprendre qu'il appartient aux gouvernements, et non pas aux brasseurs de capitaux, de "diriger, surveiller, stimuler et contenir, selon que le comportent les circonstances où l'exige la nécessité". — Ce n'est pas moi qui dis ça, mais le grand Pape social Pie XI, dans son encyclique "Quadragesimo Anno".

C'est pourquoi les gouvernements et, par voie de conséquence, les partis politiques chargés de fournir à l'Etat ses administrateurs, doivent faire prévaloir la notion de l'Etat contre celle d'une ploutocratie trop longtemps omnipotente, trop longtemps un Etat dans l'Etat. Ce qui constitue un "désordre puissamment organisé".

Le plus tôt nos gouvernants et nos partis politiques traditionnels réagiront avec autant d'énergie que de prudence contre l'entêtement de certains capitalistes trop puissants à enrayer l'évolution sociale chez nous, le mieux ce sera pour notre province et pour notre pays de même que pour nos partis traditionnels, que la société politique a sûrement intérêt à garder, en les corrigeant, plutôt que de plonger en des eaux inconnues manquant de limpidité.

Serait-il sage de tergiverser? Je ne le crois pas: car l'électorat semble plus nerveux et plus impatient que jamais.

N'oublions pas le 18 juin et ses grandes leçons.
EUGENE L'HEUREUX.



L'AVENIR DU NORD

JOURNAL HEBDOMADAIRE FONDÉ EN 1897
Publié à Saint-Jérôme, Cte. Terrebonne
295, St-Georges - C.P. 160 - Tél. 8-1350

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes, Ottawa

ADMINISTRATION ET REDACTION :

Rédacteur-Gérant: J. Geo. Dunnigan — Publiciste: Georgette Dunnigan

L'AVENIR DU NORD est publié par L'Avenir du Nord Ltée, et imprimé aux ateliers de l'Imprimerie St-Jérôme Inc., 303 Ave. Parent, St-Jérôme, Qué.

Editorial

TOUS À L'ÉCOLE... DU DÉVOUEMENT même les ADULTES

L'éducation des adultes est à l'ordre du jour. Elle réussira dans la mesure où on considérera l'adulte comme un être désireux d'agir. La femme l'est moins que l'homme, mais c'est quand même par l'activité qu'elle arrivera à établir l'équilibre dans sa vie. Ce trait de caractère provient du fait que l'adulte a de la difficulté à admettre qu'il ait encore besoin d'éducation. Il faut éviter avec lui tout ce qui pourrait ressembler aux procédés utilisés avec les enfants. Pour engager un adulte dans un mouvement, il faut avoir une ACTION CONCRÈTE à lui proposer. Cette exigence d'action concrète est proportionnelle à la force de la personnalité adulte. Un homme s'engagera dans la mesure où il croira à la possibilité d'une action efficace, atteignant un grand nombre d'individus. Ordinairement, l'épouse s'engage plus vite, à cause de son intuition, de sa sympathie, qui s'éveille plus facilement que chez l'homme.

"EST-CE QUE CA PAIE?"

Le dévouement du début ne saurait être parfaitement désintéressé: on cherche à à rendre service, mais aussi on ne néglige pas son intérêt personnel. Il faut donc commencer par proposer à l'adulte une action qui va dans la ligne de son intérêt. Ensuite, et graduellement, on l'amène à un dévouement complètement "pour-les-autres".

L'Adulte est pris par des responsabilités qui l'accablent beaucoup: famille, conjoint, travail, vie sociale. L'engagement au service d'un mouvement ne doit pas nuire à ces responsabilités multiples. Mais l'équilibre harmonieux et par suite la stabilité dans l'engagement seront plus faciles à atteindre quand les deux con-

jointes sont au service du même mouvement.

A QUEL AGE S'ENGAGER?

Plus on avance dans la vie, plus notre passé nous marque et tend à nous enlever le goût du risque. C'est entre 30 et 40 ans qu'on semble le plus prêt à "plonger". De fait, dans le monde des affaires, on constate que les meilleurs "plongeurs" se situent entre 30 et 45 ans. Ce trait de caractère influence aussi la vie religieuse et apostolique. Passé un certain âge, on est plus facilement fataliste, on admet moins que les choses peuvent changer, on tient à ses habitudes. Comme certains personnages de Claudel, on veut du nouveau, à la condition qu'il soit en tout conforme à l'ancien. Oubliant le sens du mot "mouvement", on préfère les mouvements arrêtés.

POURQUOI CHANGER?

Certes, il ne faut pas aimer le changement pour lui-même. Mais dans le monde de 1962, on a le choix entre l'évolution et la révolution. Il nous faut rajeunir et approfondir notre foi traditionnelle, sinon nos "catholiques du dimanche" seront de parfaits païens dans peu de temps. Il nous faut un peuple formé au civisme, aux responsabilités politiques. Il nous faut une jeunesse assoiffée de culture intellectuelle et désireuse de servir l'Eglise et la patrie. Le temps presse. On ne peut compter sur les seuls instituteurs et sur le clergé pour accomplir une tâche aussi immense et aussi urgente. Seule, une armée de bénévoles au service de nos mouvements sociaux et apostoliques peut donner l'évolution normale, mais accélérée, qu'exige notre jeune nation.

FIANCE(E)S D'AUJOURD'HUI EPOUX(SES) DE BIENTOT!

Vous avez souvent entendu parler du service de préparation au mariage par des amis, des parents ou autres... Aujourd'hui, c'est un couple de fiancés, des mariés d'octobre qui vous en parle. Nous ne voulons pas faire de propagande ni vous obliger à aller à ces cours, mais simplement nous venons vous donner nos impressions et notre expérience vécue durant et après ces cours.

Avant de nous engager à suivre ces cours, nous aussi avions entendu parler du S.P.M. soit par des couples qui les avaient déjà suivis ou par des responsables, ou, encore par des confrenciers, mais vous savez l'expérience des autres n'est jamais la nôtre, alors nous avons décidé d'aller, un peu en curieux, suivre ces cours; c'est quand même un début.

Et l'expérience que nous avons tentée a été formidable et je crois bien que ce fut l'idée générale des couples qui était avec nous, assidus aux cours.

Ce que cela nous a apporté !

Peut-être pas tellement de choses à apprendre, mais beaucoup à comprendre. Car vous savez tout ce qu'on dit et entend sur le mariage, sur la préparation à apporter au mariage, c'est souvent loin de la réalité.

Les fiançailles, le foyer, la maternité, la paternité, l'éducation des enfants, la compréhension des caractères, c'est à travers tout cela que l'on essaie de comprendre l'amour des corps, des cœurs et des âmes et en vivre intensément. C'est

NE SURESTIMEZ PAS VOS FORCES

Chaque été, "Prudentia" revient avec insistance sur la nécessité de se maintenir en bonne forme physique lorsqu'on est appelé à conduire une automobile, spécialement si l'on doit faire de longs voyages. Chaque semaine, des accidents mortels sont causés par des conducteurs qui ont pris le volant trop tôt après un repas ou qui n'ont pu résister au sommeil après avoir conduit sur une trop longue distance. Il n'est pas nécessaire de conduire la nuit pour être assailli par le sommeil ou l'inconscience lorsqu'on est au volant. Une mauvaise digestion, le soleil en face de soi ou la chaleur en sont très souvent la cause. Le conducteur prudent y songera, pour s'assurer de revenir indemne de ses vacances ou de son voyage d'affaires.

En commentant le Plan de financement d'études universitaires, M. Hart a ajouté ceci: "Nous voyons dans cette nouvelle initiative la réponse à un besoin important des temps où nous vivons. Grâce à ce plan, un grand nombre de jeunes Canadiens, garçons et filles, pourront aller à l'université, qui, sans cela, seraient incapables de le faire parce que le fardeau financier à court terme serait trop lourd pour leurs parents."

"Nous espérons qu'il aura une valeur pratique et concrète pour les parents d'enfants qui sont présentement à l'école secondaire et qu'il contribuera à former les esprits supérieurs dont le Canada aura un besoin si pressant durant les années qui viennent."

Cela la vocation au mariage chrétien. N'est-ce pas aussi cela être heureux ?

Ces sujets si intéressants sont traités au fur et à mesure que les cours avancent et ils sont d'autant plus intéressants qu'ils nous sont donnés par des confrenciers qui veulent tout simplement nous communiquer leur expérience, puisque pour la plupart ce sont des pères et mères de familles ou des personnes compétentes en matière de lois civiles, religieuses, morales.

Une chose est certaine, chers amis, c'est que notre amour ne peut que grandir.

Eclairé par les cours, nous avons pu échanger sur notre façon de voir et d'agir, et, cela, nous ne l'aurions peut-être jamais fait autrement.

Ainsi nous avons découvert que s'aimer ce n'est pas aussi facile qu'on le pense, mais qu'en s'aimant vraiment, tout devient beau et facile.

Donc, chers amis, allez-y peut-être comme nous en curieux au début, mais allez-y. Tentez votre expérience, c'est votre bonheur que vous bâtissez; cela en vaut la peine.

MONIQUE et GAETAN

L'éducation religieuse

L'homme n'a pas seulement qu'une intelligence, c'est pourquoi l'éducation ne saurait être qu'une éducation intellectuelle. Pour être complète, l'éducation doit s'adresser à l'homme tout entier, certes à son être physique et intellectuel, mais aussi à sa dignité d'enfant de Dieu, élevé à l'ordre surnaturel, racheté par le Christ et destiné à un bonheur éternel qui est la vision de Dieu.

L'Instruction religieuse suppose d'abord une instruction religieuse. On doit connaître les enseignements de l'Eglise concernant l'existence de Dieu, la divinité de Jésus-Christ, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, le péché originel et ses conséquences pour l'âme et ses deux principales facultés, l'intelligence et la volonté. De là s'impose une claire notion de la liberté, de ses possibilités et de ses limites. L'Instruction religieuse doit tout centrer sur le Christ, rédempteur du genre humain, qui nous a mérité la grâce

du salut, grâce qui attend notre libre coopération, grâce que nous dispensent les sacrements.

C'est dans cette vue chrétienne que l'homme apprend ses devoirs vis-à-vis de Dieu, de lui-même et de son prochain. Le laïcisme voudrait bien implanter une certaine morale sans être obligé de la rattacher à la religion. Il est vrai que la conscience humaine peut, à un certain degré, nous montrer nos obligations morales, mais la conscience a besoin d'être éclairée par les enseignements explicites de Dieu et que l'Eglise nous enseigne. La conscience, pour demeurer dans le bien, a besoin des secours surnaturels de la grâce. La loi morale qui régit la conscience suppose un législateur qui peut voir dans la conscience. Pas de vraie morale sans religion.

La formation religieuse

La formation religieuse, comme toute formation véritable, a pour but de faire acquérir de bonnes habitudes. La formation religieuse se guidera sur l'Instruction religieuse. Mais la formation religieuse est plus qu'un entraînement pour acquérir des habitudes religieuses; la formation religieuse est surtout une vie. L'Eglise ne présente pas au chrétien uniquement un ensemble de vérités à croire et un code de morale à pratiquer; l'Eglise, par-dessus tout, présente la personne toujours vivante et vivifiante du Christ comme source et modèle de toute vie. Le Christ doit s'incarner dans toutes les activités de notre vie: vie personnelle, vie familiale, vie professionnelle, sociale et publique.

Le chrétien doit aimer le Christ pour désirer conformer sa vie à la sienne; il doit se demander ce que le Christ ferait à sa place et s'habituer à agir en conséquence.

L'enseignement religieux ne doit pas mépriser la raison. L'adhésion à l'existence de Dieu n'est pas exclusivement une question de foi, c'est aussi un appel à l'intelligence, à la raison et même au simple bon sens.

Vianney DUPRE,
prêtre-curé.

COURS D'EXTENSION

L'Ecole normale de Saint-Jérôme organise cette année les cours postsecondaires à l'intention des professeurs qui désirent obtenir le Brevet d'enseignement Classe "B", en partant du Brevet "C" ou des Brevets complémentaire et élémentaire.

Les matières au programme de cette année 1962-1963 sont: Mesures en éducation, Diagnostic et enseignement correctif, Orientation scolaire et professionnelle.

Les cours commenceront samedi, 6 octobre, à 9 heures a.m. et se donneront au Centre diocésain, dans une des classes affectées à l'Ecole normale.

Une formule d'inscription vous sera adressée sur demande.

COURS DU SOIR GRATUITS A SAINT-JEROME

La Commission Scolaire de Saint-Jérôme organise encore cette année, en coopération avec le Ministère de la Jeunesse, des cours gratuits pour les adultes.

Ces cours se donneront à l'école St-Joseph et conduiront soit à un diplôme de conversation anglaise soit à des CERTIFICATS OFFICIELS de 9e, 10e ou 11e année.

Les différents cours commenceront le lundi 1er octobre à huit heures p.m. et seront donnés par des professeurs compétents, dirigés par M. Pierre Gosselin, Inspecteur d'écoles.

Vous êtes invités à vous inscrire à l'école St-Joseph, le 1er octobre.

Le Secrétaire-Trésorier,
MARCEL GIBEAULT.

Banque de Montréal

Plan de financement d'études universitaires

La création d'un plan combiné d'épargne et de prêt, destiné à répartir les frais de quatre années de scolarité à l'université sur une période allant jusqu'à neuf années et qui comporte la pleine protection d'une assurance-vie, telle est la nouvelle mesure proposée par le président de la Banque de Montréal, M.G. Arnold Hart.

Ce plan porte le nom de Plan de financement d'études universitaires de la Banque de Montréal. Il permettra de financer les études à l'université au moyen de versements mensuels modiques, d'une façon beaucoup plus économique qu'il ne serait possible, a dit M. Hart, sur la base d'un prêt régulier.

D'après ce plan, le père ou la mère, un tuteur ou un parrain s'engage à effectuer des versements mensuels pendant les deux, trois ou quatre dernières années d'école secondaire d'un

déposant \$49.55 par mois pendant sept années, commençant deux ans avant le collège. Il est possible de garantir à un enfant des études universitaires de \$4,000, moyennant un coût net de \$1.93 par mois, assurance-vie comprise.

D'autres variations du plan comportent des versements qui varient de \$9.39 par mois pendant neuf années pour un objectif total de \$1,000 à \$99.10 par mois pendant sept années, pour un objectif total de \$8,000.

Si l'étudiant, pour quelque raison, quitte l'université, le plan peut se continuer comme plan d'épargne assuré ou discontinué, au gré du contractant. Si l'étudiant double une année, le plan se poursuit tel que convenu en premier lieu et l'on pourra faire des arrangements pour l'année supplémentaire.

UN BESOIN DES TEMPS

D'après un plan typique, en

"O QU'Y FAIT BON SE LA COULER DOUCE!"

Au pays du Québec, quoi de plus agréable qu'une excursion de pêche... On parle dramatiquement des "gros" qui se sont échappés, alors que le lac est calme et ceux qu'on a pris sont mis sur la glace... C'est aussi le temps d'ouvrir quelques bouteilles froides de bonne bière O'Keefe! La bière O'Keefe, brassée avec le houblon sans graines qui lui assure une douceur naturelle, fait partie des plaisirs de la pêche. (O'Keefe est aussi disponible en canettes pour la commodité du voyage).

BUVEZ O'Keefe... LA BIÈRE Douce!



COMBIEN DE SERVICES BANCAIRES TROUVERA-T-ON ICI?

Toute la série de services bancaires puisque c'est une succursale de banque à charte que l'on construit / Les clients viendront ici pour effectuer toutes leurs opérations parce que seule une banque à charte vous permet de faire toutes vos affaires de banque au même endroit / Chaque succursale, où qu'elle soit, offre un service bancaire complet, depuis l'encaissement d'un chèque jusqu'au financement du commerce extérieur. Chacune d'elles a un personnel expérimenté et désireux de vous servir avec l'efficacité qui caractérise les banques à charte au Canada.

LES BANQUES À CHARTES DESSERVANT VOTRE VOISINAGE



• Charpente d'acier
• Escalier de sauvetage
• Erection avec "Crane"
• Service d'Ingénieur
• Estimé Gratuit

Albert-André Lanthier,
prop.

St-Jérôme Tél. GE 8-6491



L'AVENIR DU NORD

CHRONIQUE

295, rue St-Georges Tél. GE. 8-1350

St-Jérôme

Soutenons nos industries, elles sont un gage de la prospérité de notre vaillante population ouvrière.

Assurons le progrès de Saint-Jérôme en encourageant notre commerce local



GE. 2-4243

GE. 2-4438

GERMAIN BOCK, c.r.

AVOCAT

268 rue St-Georges

St-Jérôme

Mercredi, 12 septembre 1962

AVENIR DU NORD

Page 3

MESSAGE DE M. L'ECHEVIN HENRI DAOUST AUX ELECTEURS DU QUARTIER No 1



M. HENRI DAOUST

Après avoir occupé la charge d'échevin pour la Cité de Saint-Jérôme depuis déjà dix ans et ayant la satisfaction d'avoir accompli consciencieusement, honnêtement et au meilleur de mon jugement les devoirs de cette charge, j'ai décidé, à cause de mon état de santé et autres raisons personnelles, de ne pas solliciter de nouveau, des électeurs de mon quartier, le renouvellement de mon mandat aux prochaines élections.

En quittant l'arène municipale, c'est pour moi un agréable devoir de remercier très sincèrement mes collègues, tant des conseils précédents que ceux du conseil actuel, pour leur entière collaboration qui ne m'a jamais fait défaut et de les féliciter pour la bonne entente qui a régné au sein du conseil, malgré certaines divergences d'opinion qui se sont produites, étant convaincu que nous étions tous animés du désir d'une saine et prospère administration, aussi ce ne sera pas sans un profond regret, que je quitterai mon siège à la fin de mon présent terme d'office.

Il me fait plaisir de signaler le dévouement consciencieux des chefs des différents services municipaux dans l'accomplissement de leur charge respective et de les remercier pour la coopération qu'ils m'ont accordée en toutes circonstances.

Je remercie également les Unions Ouvrières, les diverses organisations paroissiales de loisirs et les autres associations locales qui m'ont toujours honoré de leur précieux concours.

Ma plus vive reconnaissance s'adresse à tous les électeurs en général qui m'ont fait l'honneur de m'élire successivement au cours de ces dix dernières années et qui m'ont ainsi permis de mettre mes modestes connaissances au service de ma Cité. Ces dix dernières années seront pour moi le meilleur de mes souvenirs.

A TOUS ma profonde gratitude.

En terminant je souhaite de tout coeur à mon successeur tout le succès que la population est en droit d'attendre de lui, en particulier envers les jeunes de Saint-Jérôme que j'ai tant aimés et pour lesquels j'ai donné le meilleur de moi-même.

Henri DAOUST.

G. Major nommé directeur de l'Office de l'Information et de la Publicité de la Province de Québec

Personnalité bien connue dans les cercles journalistiques et publicitaires, M. Gaétan Major, de Montréal, assumera la direction du nouvel Office de l'Information et de la Publicité de la Province, vient d'annoncer M. Lionel Bertrand, secrétaire de la Province, au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue d'une séance du Cabinet.

"Créé par une loi adoptée au cours de l'avant-dernière session, et placé sous mon auto-

rité, dit le ministre, cet Office aura pour mission de coordonner le travail des services de publicité et d'information de chaque ministère de l'administration provinciale et, d'une manière générale, de révéler à nos compatriotes et au-delà de nos frontières le vrai visage du Québec sous ses nombreux aspects, afin de le faire mieux connaître et apprécier."

"C'est là une tâche de grande envergure et lourde de responsabilité, et c'est pourquoi nous

avons mis du temps à fixer notre choix selon les capacités et aptitudes des candidats à cette charge. Ce choix s'est définitivement arrêté sur M. Major, et je suis persuadé que cette nomination se traduira par de fructueux résultats."

M. Gaétan Major, bachelier-ès-arts du Collège Ste-Marie et licencié en droit de l'Université de Montréal, était conseiller juridique et directeur des services français de l'Agence de publicité Cockfield, Brown & Company Limited, de Montréal, au moment de sa nomination au poste de Directeur de l'Office de l'Information et de la Publicité de la Province.

M. Major a été reporter au "Droit" d'Ottawa, il a pratiqué le droit à Montréal avec feu Marcel Rainville, de 1936 à 1941, il a collaboré à divers journaux et revues, participé aux campagnes de publicité de

plusieurs grandes sociétés commerciales du Canada, de même qu'à la publicité de divers ministères fédéraux et compagnies de la Couronne.

Bien connu dans les cercles de publicité, de journalisme et de droit de la Métropole principalement, membre de plusieurs associations et clubs, dont le Cercle des journalistes de Montréal, et inscrit au Barreau de Montréal, M. Gaétan Major apporte à la province une solide expérience publicitaire qu'il saura mettre au profit du nouvel Office qu'il est appelé à organiser et diriger par la suite.

Trois jours d'études, de réunions et de fraternité pour discuter les problèmes des journaux hebdomadaires de langue française du Canada; une clinique avec des spécialistes de la mise en page, de la typographie et de l'information; la remise des prix et des trophées aux gagnants des concours; une exposition d'hebdomadaires européens, américains et canadiens; la venue d'un invité de marque dans la personne de l'Ambassadeur de France au Canada, Son Excellence Monsieur Raymond Bousquet; tel sera en résumé le 30e congrès annuel de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada qui se tiendra à l'Estérel, à la ville d'Estérel, dans les Laurentides, les 20, 21, 22 et 23 septembre.

Sous la présidence de M. Marc Fortin, directeur de "l'Echo du Nord", de St-Jérôme, président de l'Association, les assises commenceront jeudi soir, le 20 septembre, par la séance d'ouverture et une réception offerte par Air France, et se clôtureront par un grand banquet avec le représentant de la France au Canada, comme orateur invité, samedi soir, le 22.

Conseiller de la Reine

Me Roger Lagarde, procureur de Lachute, vient d'être nommé conseiller de la reine. Né à Montréal le 12 avril 1923, Me Lagarde a fait ses études classiques au collège Bourget, de Rigaud, et son droit à l'Université de Montréal. Il fut reçu avocat en 1947 et il pratiqua le droit à Lachute depuis. Il était nommé procureur de la Couronne en juillet 1961.

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

CANDIDAT A LA MAIRIE

HONNETETE
JUSTICE
CHARITE
SANTÉ

Age de sagesse



Je suis né le 5 août 1895, dans la maison que j'habite.

J'ai fait une année d'études aux Hautes Etudes Commerciales en 1912.

Cours de sciences, mathématiques, économie politique, chimie, etc.

Je suis fils d'un professionnel, le Docteur Emmanuel Fournier et petit-fils d'un pionnier de St-Jérôme, M. Alexandre Fournier qui arrivait à St-Jérôme en 1840.

J'ai été échevin de la Cité de St-Jérôme durant quatre ans.

Je crois que je suis amplement qualifié pour être maire et je crois mériter votre vote.

Merci à l'avance, espérant vous remercier de vive voix après le résultat des élections.

Bien à vous,
Ed. Charles Fournier,
Candidat à la mairie

(annonce payée)

Elections municipales M. Guy A. Piché, candidat au siège no 2



Mon père Arthème Piché était marié à Annette Brière de St-Jérôme.

J'ai fait mes études au Collège Commercial de St-Jérôme. Je suis membre de la Ligue du Sacré-Coeur et de l'Amicale des Anciens du Collège de St-Jérôme.

Je me suis toujours occupé activement des sports, et spécialement de la petite ligue. J'ai occupé le poste d'arbitre au baseball et au hockey.

Je demeure au No 530 rue Ouimet.

Je sollicite votre appui aux prochaines élections municipales du 1er octobre.

Guy A. Piché,
Candidat au siège No 2.

Après mûres réflexions, c'est avec plaisir que je réponds dans l'affirmative aux nombreux contribuables du quartier No. 2 qui sont venus me solliciter de toutes parts.

Je me présente candidat au siège No 2 qui était occupé par l'échevin Albert Gascon âgé de 38 ans.

Je suis né à St-Jérôme le 30 octobre 1928. Marié à Lilianne Nadeau de Buckingham, je suis père d'un garçon de 11 ans.

La Société St-Jean-Baptiste Section St-Jérôme



Dit: Canadiens-Français, si tu veux qu'on t'apprecie, reste debout, ne t'agenouille que devant ton Dieu.

PIECES GENERAL MOTORS AUTHENTIQUES



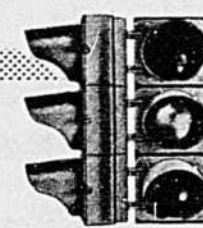
EFFECTUE PAR MECANICIENS QUALIFIES

* Mises au point
* Peinture et déboussage
Service rapide

Tél.:
GE. 8-3541

Dépositaire Chevrolet - Oldsmobile

Tél. GE. 8-3541
Lefebvre
AUTOMOBILES LTEE
962, RUE LABELLE ST-JEROME P.Q.



en
attendant
la
verte

J.G.D.

La fièvre électorale gagne un peu tout le monde. Ainsi on remarque la présence, depuis les deux dernières semaines, de M. E.-C. Fournier, qui, comme on le sait, veut porter sa candidature à la mairie. Il est vrai qu'on ne l'avait pas vu depuis un certain temps au conseil de ville de Saint-Jérôme. Il y a également un autre indice qui ne trompe pas. Comme l'ingénieur Jean-Charles Ouellet qui parle avec une certaine insistance d'un contrat de travail? Craignait-il qu'advenant un changement de conseil, sa situation deviendrait précaire, d'autant plus qu'il est fortement question que la petite association fait des mains et des pieds pour amener des candidats?

* * *

L'échevin Henri Daoust a annoncé officiellement qu'il ne reviendra pas sur les rangs aux prochaines élections municipales. Son travail et sa santé ne lui permettent plus de s'occuper des affaires municipales.

M. Daoust a été échevin de St-Jérôme pendant 10 ans et mérite bien un repos.

Sur le siège de M. Henri Daoust, M. Rosaire Latreille est un sérieux candidat, avec M. Gérard Lachapelle. Sur le siège de M. Gascon, M. Guy Piché de 530 rue Ouimet nous a confirmé son intention de venir sur les rangs au siège no 2.

Dans les autres secteurs on ne connaît pas d'adversaires sérieux à MM. Bruno Martin, Roland Lauzon, Geo. Giraldeau et Bernard Pilon.

Il pourrait y avoir plusieurs élections par acclamation. A la mairie, c'est regrettable que l'élection par acclamation du maire Desjardins ne soit pas prévue.

Son adversaire M. Fournier n'est pas sérieux et on peut affirmer à l'avance qu'il perdra son dépôt. Il faut être plus sérieux pour administrer les affaires de St-Jérôme.

* * *

M. Jos. Bastien qui se pare du qualificatif de président de "l'association des citoyens" (on se demande encore si ça existe cette affaire de critiqueux) rencontre un mur de pierre à trouver des candidats contre les membres du conseil actuel. Lundi soir accompagné de son perroquet Emmanuel, ils se sont fait dire par le maire de ne plus faire de bouffonnerie lors des séances du conseil, ce temps là est passé...

L'incident hilarant pour ce monsieur, l'un des trois qui composeraient le triumvirat de l'Association des citoyens, a été provoqué lorsque le maire annonça, dans un religieux silence, qu'on songeait à annexer un territoire près de la cité de St-Jérôme pour l'éta- ploir à quelque 1,200 personnes environ.

* * *

Est-ce l'effet d'un élixir magique, mais notre bon ami Gérard Lachapelle était tout heureux récemment d'annoncer qu'il sera candidat lors des prochaines élections d'octobre. Ou serait-ce tout simplement parce que l'échevin Daoust, qui détient présentement le siège qu'il convoite, a décidé de prendre un repos bien mérité après l'avoir occupé durant les dix dernières années.

* * *

Mais l'ami Gérard aurait un autre adversaire, selon la rumeur qui se fait davantage persistante. Serait-ce une joie de courte durée? On le saura le 24 septembre prochain à la mise en nomination?

* * *

Le Club de Tennis Laurentien Inc. présentait dimanche soir à l'auditorium de l'Ecole des Infirmières la pièce théâtrale "Bousille et les justes".

Devant une salle remplie à pleine capacité, les interprètes ont rendu de façon magistrale cette pièce difficile.

Le rôle de Bousille était tenu par un jeune jérômien, M. André Paquette. Il s'est révélé un vétéran de la scène et a soulevé un tonnerre d'applaudissements. Le metteur en scène, Mlle Ginette Durand a remporté un éclatant succès.

Il ne faudrait pas oublier le président du C.T.L.I., M. Bertrand Blondin qui a été le grand responsable des activités de ce club sportif et culturel dont les jérômiens n'ont pas fini d'entendre parler.

Devant l'enthousiasme des spectateurs, le C.T.L.I. présentera une deuxième fois cette même pièce, le 15 septembre prochain, au même endroit.

Nos jérômiens feront bien de ne pas manquer d'encourager nos jeunes. Ce serait une belle marque d'appréciation pour ces jeunes qui ont offert au public jérômien quelque chose de nouveau.

* * *

Après de nombreuses démarches, le maire Robert Desjardins a réglé à l'amiable un premier point de litige avec M. Rosaire Rochon, concernant l'expropriation de la piscine et du terrain avoisinant.

M. Rochon avait vendu le terrain où la cité avait érigé la piscine et la ville avait loué une autre partie du terrain avoisinant la piscine.

La cité, sur recommandation du maire Desjardins, rétrocède à M. Rochon, le terrain loué et lui remet une lisière de terrain qu'on avait acheté et qui n'est plus d'aucune utilité pour la cité. En retour, M. Rochon donne main levée sur les droits de l'expropriation.

L'office des autoroutes insistait pour avoir cette main levée avant de régler avec la cité le montant de l'expropriation qui selon le maire Desjardins, ne tardera pas à être remis à la ville.

Ce règlement est très logique, et nous devons féliciter les personnes en cause pour cette bonne entente.

* * *

Gilles Blondin et Marcel Piché, accompagnés de leurs épouses, partiront au début d'octobre pour un voyage en Europe. Ils visiteront principalement l'Italie.

Ce voyage a été donné aux meilleurs vendeurs des produits Gibson de la région, La Cie Gibson manufacture des accessoires électriques.

* * *

On peut s'imaginer la quantité de spaghetti que nos amis vont manger là... arrosé de bon Chianti...



PROPOS

FEMININS

par Georgette DUNNIGAN

Une saveur qui demeure



Le fromage cheddar canadien, estimé aujourd'hui dans le monde entier pour sa fine saveur, doit son origine au talent d'une immigrante arrivée au Canada il y a un siècle et demi.

En effet, madame Lydia Chase Ranney avait quitté les Etats-Unis avec son mari pour venir s'établir sur une ferme près d'Ingersoll, en Ontario. Cherchant un moyen de suppléer aux maigres revenus d'une terre encore en friche, Lydia opta pour l'enseignement. Mais quand ses grands élèves durent abandonner la classe pour prendre les armes contre William Lyon MacKenzie, elle se vit forcée de trouver une autre source de revenus. C'est alors qu'elle pensa à faire du fromage cheddar comme on le lui avait appris dans le Vermont, où elle était née. Grâce à son art et aux riches pâturages des environs d'Ingersoll, elle réussit à fabriquer un fromage d'une telle richesse de saveur et d'un tel piquant que sa renommée s'étendit rapidement; si bien qu'en peu de temps, Lydia avait non seulement établi la fortune de sa famille, mais aussi ouvert la voie au développement économique de la région d'Ingersoll.

Dans la recette ci-dessous de Petits Pains Mollets au Fromage, l'ingrédient qui fait toute la différence, c'est du cheddar canadien, sous forme de fromage à tartiner, que l'on trouve en pots dans le commerce. Ces petits pains délicieux accompagneront à merveille les potages, plats d'œufs, salade de fruits ou de poisson. Vous pourrez les servir de maintes façons: sortant du four, froids, ou bien fendus en deux et grillés.

PETITS PAINS MOLLETS AU FROMAGE

Pour 32 petits pains

- | | |
|---|--|
| 1 1/2 tasse de lait | 1/2 tasse d'eau tiède |
| 2 c. à table de sucre granulé | 1 c. à thé de sucre granulé |
| 2 c. à thé de sel | 1 sachet de levure sèche rapide |
| 2 c. à table de shortening | 6 tasses (environ) de farine tout-usage prétaillée |
| 3/4 de tasse (un pot de 1/2 litre) de fromage cheddar canadien à tartiner | |

Chauffer le lait jusqu'au point d'ébullition; ajouter, en remuant, 2 c. à table de sucre, le sel, le shortening et le fromage à tartiner. Laisser tiédir.

Entre temps, mesurer l'eau tiède dans un grand bol légèrement réchauffé; y dissoudre 1 c. à thé de sucre. Répandre la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Ajouter, en remuant, le mélange de fromage tiédi et 3 tasses de farine. Battre en pâte lisse et élastique. Introduire petit à petit la quantité de farine (encore 3 tasses environ) suffisante pour obtenir une pâte mollette. Renverser la pâte sur une planche ou une toile farinée et pétrir jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique. Placer dans un bol graissé. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever, dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume (soit 1 heure 1/2 environ). Abaisser la pâte avec le poing. Renverser sur une planche ou une toile légèrement farinée et pétrir jusqu'à ce que la pâte soit lisse. Diviser en 4 pâtons égaux. Façonner chaque pâton en un boudin de 8 pouces, puis couper chaque boudin en 8 morceaux de 1 pouce. Façonner chaque morceau en boule lisse. Placer 16 boules de pâte dans chacun de deux moules à gâteaux carrés de 8 ou 9 pouces, graissés. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever, dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume (soit 45 minutes environ). Faire cuire à four modérément chaud (375°F) de 25 à 30 minutes.



Cité de St-Jérôme, P.Q.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Vente: Camion White 5 tonnes et tracteur John Deere

Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "Soumission pour machineries" et adressées au bureau du greffier seront reçues jusqu'à quatre heures (4 hrs) p.m. lundi le 17 septembre 1962.

Les machines que la Cité met en vente sont:
1 camion White Model 1948 de 5 tonnes avec bascule.
1 tracteur sur chenille de marque John Deere Model 1957.

Un chèque de dépôt de \$50.00 dollars payable à la Cité de St-Jérôme, doit accompagner chaque soumission.

Ces machines peuvent être vues au Garage Municipal entre 8 h. a.m. et 5 h. p.m.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Gilles WHISSELL, Ing. P.
Ingénieur adjoint,
Cité de St-Jérôme, P.Q.

Le cuir prendra plus élégant le port de la botte cet automne

Le cuir rendra plus élégant le port de la botte cet automne. A la ville, au centre d'achat, même au théâtre, la botte se verra partout, travaillée dans des textures les plus exquises et colorées aux teintes les plus luxueuses. Quand New-York donnait récemment, sous les auspices des Industries du Cuir, sa grande revue d'avant-saison, on pouvait y admirer en douzaines de modèles les bottes de ville, les bottes plus habillées et les bottes de tout aller.

Autrefois réservée aux jours de tempêtes, la botte doit son entrée fulgurante dans le monde de la mode à la mise en valeur des nouveaux cuirs légers. Les cuirs légers se prêtent par eux-mêmes aux lignes savantes; d'importance aussi, les bottes d'automne, en cuir, ne présentent pas plus que l'escarpin. Quelle corvée était-ce autrefois de faire son marché dans ces anciennes bottes d'hiver! Passons sous silence les journées d'emplètes dans les grands magasins!

Botte habillée signifie bien des choses cette année! Elle dit botte basse, coupée sous la cheville, comme le bottillon; chausures mi-jambe à parements; botte montante, type pompier, à entrée facile à relever ou à rabattre. Il y a même de ces bottes qui ne couvrent que la pointe du pied, non le talon.

La botte de ville, lisse, grenée, de cuir suédé ou verni, fait vraiment chic avec ses rainures ascendantes à l'avant comme dans les cotés et à l'arrière. Elle accentue l'impression de hauteur qu'elle a déjà. Garnie d'une attache au haut ou de courroies taillées, elle colle à la jambe à un fermoir ou à des boutons. La botte tailleur — avec ou sans attache — a un talon bas ou moyen, mais compensé. Les bottes de toilette confectionnées de cuir verni d'un noir éblouissant ou de cuir souple et poli ont des talons hauts.

L'attrait bien féminin de la botte de ville doit sa finesse à une semelle de cuir délicate qui enlève le pied sans trop l'effleurer; combattre les intempéries et donner du support tout le long du jour sont ses deux grandes qualités. On verra une doublure de cuir à cette botte, cuir doux, qui assure un confort parfait en éliminant humidité et friction. Quelques bottes de ville — et plus encore les bottes de tout aller, sont rehaussées d'une doublure réellement imperméable qui plaît à l'œil quand les parements sont rabattus.

Les bottes de banlieue ou de campagne atteignent une nouvelle hauteur. Les voilà en cuir brossé, grené ou de gant, très populaires dans leurs tons de rouge, de brun, de vert ou dans les gammes de neutre. Les bottes tailleur, présentées pour la ville ou la banlieue partagent la popularité des bottes dites "western".

Loin de ressembler aux bottes "Cowboy" les bottes de tous les jours, de cuir souple, se pré-

Patron Vogue



VOGUE 1151

Grandes 10-18 \$2.75

Robe passe-partout. Voici la petite robe noire que toute femme devrait avoir dans sa garde-robe. Robe ajustée à encolure en V, manches courtes, taille longue et jupe droite. Cette pratique robe peut se porter l'après-midi et le soir pour une sortie. Il s'agit de changer les accessoires et les bijoux et le tour est joué.

Ce patron est en vente au magasin Gosselin et à la Lingerie Emile Poirier.

sentent souvent à bouts carrés — quoique les bouts pointus soient aussi bien en vogue — et soient aussi bien en vogue — et haut à l'entrée. Les bottes à l'écuillère ont une bande élastique dans les cotés, une idée empruntée aux souliers pantouffles, genre Roméo, si bien portés chez les hommes, depuis ces derniers temps.

Sainte-Sophie, Co. Terrebonne, P. Qué.

Cérémonie au cimetière

C'est dimanche prochain, le 16 septembre, à 3 hrs, p.m., qu'aura lieu la cérémonie au cimetière pour nos morts; En cas de pluie, à l'église.

M. le curé

MESDAMES!

Gagnez de l'argent. Quels bénéfices retirez-vous de votre temps libre?

AVON

vous donnera la réponse. Informez-vous en écrivant à:

Mme L. HUNEAU
8423 Châteaubriand
Montréal
Tél. DU. 7-6052 (soir)

Federated

INSURANCE

UN SERVICE

d'Assurances

COMPLET

• Commerciale

• Domiciliaire

• Automobile

• Responsabilité

SEUL

Alonzo LeBlanc

777, Boul.

St-Antoine,

St-Antoine-

des-

Laurentides

Tél. GE. 8-4445



A.U.M.

HATHA - YOGA

YOGA à St-Jérôme

Méthode naturelle de culture physique et mentale et de rééducation respiratoire

Inscription dès maintenant

GE. 8-8801

VIENT DE PARAÎTRE

aux

EDITIONS DE L'HOMME

La

nationalisation de l'électricité

par Paul SAURIOL

Le nouveau volume que publient les populaires Editions de l'Homme vient à son heure. Ecrit par Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint du quotidien Le Devoir, et préfacé par René Lévesque, ministre des ressources naturelles, l'ouvrage initie le lecteur sur un problème de brûlante actualité: celui de la NATIONALISATION DE L'ELECTRICITE.

Depuis quelque temps, les journaux ont publié de nombreuses études et enquêtes sur la question mais, comme le dit René Lévesque, "le livre de Paul Sauriol est plein et mieux qu'une série d'éditorialiaux en forme de chapitres. Réfléchi et pondéré, il constitue un effort de synthèse et de vulgarisation honnête dans un domaine dont le caractère essentiel n'a dégal, malheureusement, que sa complexité."

"Il éclairera la lanterne de bien des gens sincères, qui, par ignorance et peur scientifiquement entretenues, se dressent inconsciemment contre leur propre intérêt."

Il convient d'ajouter que l'auteur s'intéresse à cette question depuis trente ans; en un mot, à ceux qui ont le légitime souci de savoir, son ouvrage offrira un aperçu sérieux sur "LA NATIONALISATION DE L'ELECTRICITE". La clarté de l'exposition, la sûreté de l'information et l'abondance de la documentation font de ce volume une remarquable initiation au problème qui occupe le premier plan de l'actualité québécoise.

Tout bon Québécois devrait lire ce livre qui est en vente partout à \$1.00. On peut également se le procurer en s'adressant directement chez le distributeur des Editions de l'Homme: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagacière, Montréal — LA. 3-1182.

Club des Jeunes Sportifs

par Gil BLONDIN

Lors de sa première réunion tenue au secrétariat, le Club des Jeunes Sportifs a discuté et approuvé de nouveaux amendements, de nouvelles lois et de différentes suggestions.

Voici une liste d'amendements approuvés par le Conseil du Club:

- 1- Que le comptable fasse un rapport à toutes les semaines sur le fonds monétaire du Club.
- 2- Qu'il y ait formation d'un Club mixte.
- 3- Que les joueurs n'aient aucun droit de regard ou de prendre des notes sur les dossiers, rapports ou autres objets se trouvant au secrétariat.
- 4- Que les joueurs ne pouvant jouer le lundi soir seraient obligés de jouer le samedi matin devant trois témoins de confiance.
- 5- Que la salle de quilles où évolueront nos membres serait le Lafontaine Bowling.

- 6- Que les parties sous protège devraient être remises au secrétaire avant les 48 hrs.
- 7- Que les gagnants des trophées seraient choisis par le Conseil.
- 8- Que les réunions du Conseil auraient lieu tous les mardis soirs à 7 hrs. 30 au secrétariat.
- 9- Que le Club jouera 84 parties en 28 soirées.

Maintenant voici quelques règlements que nos jeunes membres devront mettre en pratique.

- 1- Etre âgé de 13 ans et pas plus de 18.
- 2- Motiver son absence. Si vos absences ne sont pas motivées ou si vous manquez plus de trois fois vous devrez en répondre devant le Conseil.
- 3- Etre honnête et sociable.
- 4- Le Club ne remboursera pas les membres qui se retireront ou qui seront renvoyés.



Entourée de quelques-uns de ses milliers de neveux et nièces, madame Gerald Danis, mieux connue sous le nom de Tante Lucille, a repris la série de ses émissions du samedi matin à 9 h. 30. Tante Lucille, accompagnée cette année en studio de trois jeunes invités, racontera de belles histoires et fredonnera de jolies mélodies à tous ses auditeurs du réseau français de Radio-Canada.

5- Il est interdit de nuire aux joueurs sous peine d'amende. 6- Si vous avez des suggestions à proposer et bien envoyez-les au secrétariat ou remettez-les au secrétaire. Sur ce je vous dit bonjour et portez-vous bien. Tenez-vous en forme et pratiquez le sport le plus reposant: LES QUILLES.

GRAND GALA de MODES "MIXTE"

en la SALLE de BAL de

l'HOTEL LAPOINTE

MERCREDI 19 SEPTEMBRE

8.00 H. P.M. à la fermeture

Sous les auspices de:

LA CHORALE FEMININE DE STE-PAULE

en collaboration avec les marchands suivants

Salon Alyne, 303 Labelle
Lingerie Pauline, 432 St-Georges
L'Homme Élégant, 280 St-Georges
Salon Paul, chaussures, 278 St-Georges
Bijouterie Yvro, 600 St-Georges
Salon Lorraine, coiffure, 190 Giguère
Armand Dubé, fleuriste, 59 Legault
Beauty Seal, maquillage, 998 Fournier.

Rendez-vous de bonne heure

Information: GE. 8-2116

SOUHAITS de BIENVENUE de

HOTEL Lapointe

SAINT-JEROME, QUE.

A L'OCCASION DU

GRAND GALA de MODES MIXTE

ORGANISE PAR

La Chorale Féminine de Ste-Paule

en notre Salle de Bal

le 19 septembre

de 8 heures p.m. à la fermeture

DEFILE de la PARADE

Mannequins féminins et masculins avec la collaboration de grands magasins de St-Jérôme

Billets en vente à l'Hôtel

Tél. GE. 8-3531

Pour vos
ANNONCES CLASSEES
servez-vous de
L'AVENIR DU NORD
distribué dans tous les foyers de Saint-Jérôme
TARIF: \$0.04 cents le mot, minimum \$0.75
Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux le plus tard le lundi midi

JEUNES HOMMES DEMANDES
On demande des jeunes hommes pour livraisons de journaux. S'adresser à 290 St-Georges. Tél. GE. 2-9413.

A VENDRE
Commerce progressif, épicerie-boucherie, située au cœur de la ville. Chiffre d'affaires garanti. Prix intéressant. Tél. GE. 8-5948.

AIDE DEMANDEE OU VENDEUSE DEMANDEE
FEMME QUI POUVEZ CONDUIRE... S'il vous plaît de travailler 3 ou 4 heures par jour, rencontrant régulièrement et à chaque mois un groupe de clients du Studio Girl Cosmétique sur un parcours établi dans St-Jérôme et les environs et pouvant faire de rapides livraisons etc. écrivez à STUDIO GIRL COSMETICS, Dept. CWS-107, 840, ave. Laffeur, Montréal 32. Le travail de route paierait plus de \$5.00 l'heure. 12 19 26 P

Cartes Professionnelles

FERNAND BOURASSA
Ingénieur-conseil — Arpenteur-géomètre
259 rue St-Georges — Tél. GE. 8-2900
Rés. 320 rue Ste-Pauline — Tél. GE. 8-7337 — Saint-Jérôme

LEO CADIEUX, M.P.
BUREAU: 295, RUE STE-GEORGES
SAINT-JEROME
TEL: GE. 8-1350

GENDRON & LEFEBVRE
ARPENTEURS - GEOMETRES
GENDRON, LEFEBVRE & ASSOCIES
INGENIEURS - CONSEILS
MONTREAL — BUREAUX — ST-JEROME
10125, Boul. St-Laurent 434 rue Labelle
Tél: 381-7614 Tél. GE. 8-4533

RAYMOND LEGAULT, B.A., LL.L.
NOTAIRE
236 rue Parent
Suite 25
Tél: Bureau: GE 8-2844
Résidence: GE 8-1861
ST-JEROME

NICOLAS & LEVESQUE
ARCHITECTES
Rés.: Louis Nicolas
410, Blvd Melançon
St-Jérôme, GE 2-4237
TEL: 8-3301
Rés.: Marcel Levesque
14 rue Maisonneuve
St-Jérôme, GE. 2-4485

597, rue Principale, Lachute, Qué.
Tél. Lachute Lorraine 2-2484 - 2-2485
LEGAULT & LEGAULT
AVOCATS ET PROCUREURS
L. L. LEGAULT, C.R. (1906-1948) Fernand LEGAULT, C.R.
Guy LEGAULT, B.A., LL.B.
10 ouest, rue St-Jacques, Montréal Québec
Tél. Victor 9-3866

Résidence: SAINT-JANVIER, Comté de Terrebonne, Tél. TAIbot 3-7351
GERARD VERMETTE, B.A., LL.L.
NOTAIRE
6669, rue St-Denis
Montréal
Tél. CR. 6-2692

JEAN-PAUL LEDUC,
L.S.C., C.A.,
Comptable Agréé
325, 2ème Boulevard St-Jérôme Tél. GE. 8-8454
97a, rue Turgeon Ste-Thérèse Tél. TA. 3-2467
Ind.

Brosseau et Dussault
Comptables
Tél. GE. 8-1201
336, rue Labelle - St-Jérôme
(En dessous du Bell Telephone, bureau d'affaires)
PAUL BROUSSEAU, A.P.A., C.C.S. auditeur public accrédité
ANDRE L. DUSSAULT, L.S.C., C.A., comptable agréé

BUREAU ARMAND PARENT
ARMAND PARENT, A.P.A., C.C.S.
Rapports d'impôts sur le revenu, vérifications municipales et scolaires, service de comptabilité, placements
236, ave Parent
SAINT-JEROME
Tél: GE. 2-9733

HOMMES DEMANDES
La compagnie Uilex Inc. demande quelques hommes sérieux pour un travail intéressant dans la vente à domicile. Nous payons à salaire ou commission selon le choix du candidat. Pour informations écrire à C.P. 39 Cap-de-la-Madeleine, P.Q.
Ind. Nov 21

PERSONNEL
HOMME DEMANDE. — Pour commerce Rawleigh — 1500 familles. Permanent si courageux. Ecrire Rawleigh, Dépt 1-605-123, 4005 Richelieu, Montréal.

AGENTS DEMANDES
VOUS CHERCHER DE L'EMPLOI? Nous vous offrons l'opportunité de vous établir un commerce à votre propre compte. Soyez le représentant de notre Compagnie dans votre localité; bénéficiez d'une commission de 45%, vos revenus pourront atteindre de \$50.00 à \$85.00 par semaine. Nous vendons cosmétiques, culinaires, remèdes de famille, thé, café. Période d'essai 30 jours sans risque. JITO, Dépt M, 5130 St-Hubert, Montréal.

A VENDRE
Costumes et robes, maternité, automne et hiver, grandeur 12-13 ans. S'adresser Tél. GE. 8-2560. 12 c

Ça vous regarde !
par
Henri Béchard, S.J.
vice-postulateur national de la cause de la vénérable
Kateri Tekakwitha
A l'occasion des noces d'argent de la vice-postulation canadienne pour la cause de Kateri, voici quelques faits de sa préhistoire. En 1929, la canonisation, à Rome, des saints Jean de Bréboeuf, Isaac Jogues et de leurs compagnons, attirera davantage l'attention sur la Vierge Iroquoise.
La servante de Dieu mourut au deuxième emplacement de la Mission Saint-François-Xavier (où l'on fonda la belle paroisse de Ste-Catherine-d'Alexandrie, il y a une trentaine d'années) sur la rive sud du St-Laurent, face à Montréal. Vu que le diocèse de St-Jean-de-Québec n'existait pas et comme on commençait à s'intéresser activement à Kateri, les procès canoniques auraient dû normalement se dérouler au diocèse de Montréal. Mais Son Exc. Mgr Gauthier, par lettre du 12 janvier 1931, adressée à la Congrégation des Rites, autorisa Son Exc. Mgr Gibbons, d'Albany, à diriger les enquêtes.
Déjà, en 1921, on avait prié certaines autorités religieuses de s'intéresser à cette cause au Canada. Après étude, elles jugèrent que le grand public n'était pas prêt. Heureusement les temps ont changé. On sait de mieux en mieux que le Lys des Agniers est le sceau de Dieu sur l'œuvre des Saints Martyrs et des Fondateurs de l'Eglise canadienne.
En 1931, Mgr Breslin, à cette

ACTIVITE...
(suite de la page 1)
Dimanche le 23 septembre, M. Bertrand assistera à la bénédiction de l'Ecole Plateau Saint-Louis, Boulevard Labelle, paroisse de Sainte-Thérèse.

M. Bertrand devait assister aujourd'hui à une réunion spéciale de l'Association de la Vallée de la Rouge, à Saint-Jovite, et samedi soir au souper des Amis de la Jeunesse de Piedmont. A cause de son absence, il sera représenté officiellement par Me Léo Girard, de Saint-Jovite, président de l'Association Libérale du comté de Terrebonne.

PARTEZ-VOUS EN VOYAGE?
Si vous projetez un voyage à l'étranger, votre agence de voyages peut vous donner des détails au sujet des règlements de la vaccination. Certains détails d'ordre pratique peuvent aussi contribuer à rendre votre voyage plus agréable. Si vous portez des lunettes, il est bon d'en avoir une deuxième paire en cas de bris ou de perte, ou du moins

DEMANDE DE SOUMISSIONS SEL POUR EPANDAGE DANS LES RUES
Des soumissions achetés seront reçues au Bureau du Greffier jusqu'à 4 heures de l'après-midi, lundi le 17 septembre 1962, pour la fourniture de 400 tonnes de sel "crushed coarse rock salt" et pour 300 sacs de calcium.
Le soumissionnaire devra fournir un prix pour du sel en sacs et un prix pour du sel en vrac, livré au Garage Municipal, 650 rue Trudel, Saint-Jérôme.
Le soumissionnaire devra fournir en dépôt avec sa soumission un chèque accepté représentant au moins 10% du montant de sa soumission.
La Cité ne s'engage pas à accepter, ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
L'enveloppe contenant la soumission devra porter la mention suivante: "Soumission sel en sac et en vrac".
BUREAU DES INGENIEURS,
par Jean-Charles OUELLET, Ing. p.
Ingénieur adjoint
Cité de Saint-Jérôme.

DEMANDE DE SOUMISSIONS
Egouts et aqueduc
1- Des soumissions cachetées seront reçues au bureau du greffier, 280 rue Labelle, St-Jérôme, jusqu'à quatre heures de l'après-midi, lundi le 17 septembre 1962 pour travaux d'égouts, d'aqueduc et de fondation de rues.
2- Seuls les entrepreneurs possédant une licence d'affaires à St-Jérôme seront considérés;
3- Les soumissionnaires pourront, sur dépôt de \$25.00, se procurer les plans et devis au bureau des ingénieurs, 280 rue Labelle à St-Jérôme, à compter du 13 septembre 1962;
4- Le soumissionnaire devra fournir en dépôt avec sa soumission un chèque certifié équivalent à au moins 10% du montant de sa soumission;
5- La Cité ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues;
6- L'enveloppe contenant la soumission devra porter les mentions suivantes: "Soumission Egouts et aqueduc"
BUREAU DES INGENIEURS
Par: Jean Charles Ouellet, Ing. P.
Ingénieur adjoint
Cité de St-Jérôme.

L'Amicale va de l'avant
La population invitée à souscrire immédiatement au radiothon du 22 septembre 1962 à St-Jérôme

Les jérômiens intéressés à souscrire immédiatement en vue du grand radiothon annuel de l'Amicale des Anciens Elèves des Frères des Ecoles Chrétiennes à St-Jérôme qui sera tenu le 22 septembre prochain sont priés de communiquer avec les responsables, MM. Claude Wilson et Denis Cyr. S'ils ne peuvent être atteints, on contacte facilement un des membres du Conseil d'administration du mouvement. A tout événement, la souscription commencée il y a quelques semaines se poursuit à vive allure et les premiers résultats dépassent nettement les montants recueillis l'an dernier. Déjà, environ 200 lettres furent envoyées à des hommes d'affaires ou des professionnels de la Cité et ceux-ci sont priés de répondre le plus tôt possible. Un grand nombre de marchands locaux ont déjà reçu la visite des membres amicalistes.

On sait que cette vaste manifestation annuelle est organisée par l'Amicale aux profits conjoints des prêts aux étudiants de l'Ecole Secondaire Mgr Frenette et des œuvres des pompiers jérômiens, ceux-ci distribuant des milliers de jouets gratuitement à l'occasion de la période des fêtes. On peut s'attendre d'ailleurs à du nouveau cette année quant à la tenue du radiothon et la population en sera informée par les voix des journaux et de la radio. Les jeunes sont priés de prendre note que la soirée amateur fonctionnera également cette année et les inscriptions ne devront cependant pas entrer avant la dernière semaine afin de donner le temps voulu aux organisateurs de prévoir la marche de la soirée.

Tous les jérômiens pourront souscrire d'ailleurs au cours de la soirée du 22 septembre entre 9 h. et 3 h. a.m. alors que les ondes seront ouvertes de l'Ecole Secondaire même. On sait que le tirage annuel a lieu à la même occasion: 10 prix de \$10. et le gros lot de \$100. feront autant de chanceux !
Bertrand BLONDIN.

avoir avec soi l'ordonnance de l'oculiste. Avant de partir, il est sage de voir son dentiste, afin de ne pas être soudainement affligé d'un mal de dents. Pour ceux qui portent un dentier, il faut le faire vérifier et le faire réparer s'il y a lieu. Ceux qui prennent régulièrement certains médicaments devraient consulter leur médecin pour savoir s'il faut emporter ce médicament ou si l'on peut se le procurer en pays étranger.

Elections municipales 1962
SOUS-OFFICIERS-RAPORTEURS et GREFFIERS de BUREAUX de VOTATION DEMANDES
Les personnes désirant agir comme sous-officiers-rapporteurs ou greffiers de bureau de votation, aux élections municipales qui auront lieu le 1er octobre 1962, sont priées de bien vouloir transmettre leur numéro de téléphone et leur adresse, au soussigné, à
OCT. TESSIER, Greffier.
L'HOTEL DE VILLE
280, RUE LABELLE — TEL. GE. 8-3950

Dow
FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE
GRÂCE À SON MÉLANGE D'ORGES SÉLECTIONNÉES
SEULE DOW EST CLIMATISÉE

Même le Père Noël de Val David adopte la télévision



Le Père Noël de Val David vient de faire une innovation dans son village des Laurentides: il a inauguré un circuit interne de télévision.

Grâce à cette installation, le Père Noël peut suivre de sa maison et sans sortir de chez lui, tout ce qui se passe à l'entrée du village. Aussi, les jeunes sont-ils tout surpris de se voir interpeler à leur arrivée par un Père Noël qu'ils peuvent voir sur l'écran placé tout près de l'entrée du village.

La civilisation peut chasser le père Noël du pôle Nord, comme elle l'a fait voici neuf ans lorsque le bonhomme est venu résider à Val David près de Montréal, mais celui-ci est toujours prêt à s'adapter et à faire confiance à la jeunesse.

DEMANDE DE SOUMISSIONS
— Sable pour trottoirs —
Des soumissions cachetées seront reçues au Bureau du Greffier, 280 rue Labelle, jusqu'à 4 heures de l'après-midi, lundi le 17 septembre 1962, pour la fourniture et le transport de 4,000 tonnes de sable pour épandage sur les trottoirs;
Le fournisseur devra indiquer sur sa demande de soumissions l'endroit où l'ingénieur de la Cité pourra prélever des échantillons représentatifs du sable offert.
Le fournisseur devra inclure dans son prix de vente le prix du chargement et du transport à un endroit indiqué par l'ingénieur. Cet endroit sera toutefois dans les limites de la cité.
Le soumissionnaire devra fournir en dépôt avec sa soumission un chèque accepté représentant 10% du montant de sa soumission.
La Cité ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
La Cité se réserve le droit de rescinder le contrat qui sera accordé si les matériaux fournis ne sont pas de la qualité des échantillons prélevés et acceptés par l'ingénieur.
L'enveloppe contenant la soumission devra porter la mention "Soumission sable pour trottoirs".
BUREAU DES INGENIEURS
Par: Jean Charles Ouellet, Ing. P.
Ingénieur adjoint
Cité de St-Jérôme

VOUS PROJETEZ DE FAIRE UN VOYAGE BIENTÔT?
Épargnez grâce aux tarifs spéciaux... demandez à un agent du Canadien Pacifique de faire vos réservations
Où que vous alliez, faites un voyage libre de soucis et à peu de frais! L'agent du Canadien Pacifique vous démontrera comment vous pouvez épargner grâce aux tarifs spéciaux. Il se fera un plaisir de faire vos réservations de bateau, train ou avion, quelle que soit votre destination avec la Canadien Pacifique et les compagnies correspondantes. L'agent est l'homme qui transforme un simple voyage en de vraies vacances... pourquoi ne pas le consulter pour votre prochain voyage?
C. M. DESTROISMAISONS
GE. 2-9969
VOYAGEZ
Canadien Pacifique
TRAINS / CAMPOINAGE / BATEAUX / AVIONS / HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

Au Congrès "F.N.D."

Mgr Paul-Emile Charbonneau parlera de la paroisse

"Le Foyer chrétien et la paroisse", tel est le sujet que développera Mgr Charbonneau au prochain congrès des Foyers Notre-Dame. Ancien curé de la cathédrale de St-Jérôme et exerçant actuellement des fonctions analogues à Ottawa, Mgr Charbonneau était tout désigné pour aborder ce thème. Nul doute que nombre de nos jeunes couples seront intéressés à aller entendre ce spécialiste de la pastorale qui est aussi l'ami si compréhensif des apôtres laïcs et de tous les parents vraiment soucieux de leurs responsabilités sociales et chrétiennes.

Comme on le sait, le troisième congrès provincial des Foyers Notre-Dame se déroulera cette année en l'auditorium du Plateau et en l'hôtel Reine Elizabeth, du 19 au 23 septembre prochain. Tous les couples de moins de 20 ans de ménage sont invités à participer à ce congrès. Pour tout autre renseignement on peut appeler aux numéros suivants: SAINTE-THERÈSE: M. et Mme Jean Tanguay, TA. 3-8601, ou M. et Mme Bernard Levac, TA. 3-2879; SAINT-JÉRÔME: M. et Mme Gérard Lemay, GE. 8-1043; BOIS-DES-FILION: M. et Mme Paul Robillard, NA. 5-2691; SAINT-EUSTACHE: M. et Mme Paul-André Hachin, 627-4985; SAINT-SAUVEUR: M. et Mme Raoul Lupien, CA. 7-2601.

Plus désireux que jamais de rayonner dans le diocèse, les "Foyers Notre-Dame" ont maintenant un nouveau comité diocé-

Fête du Calvaire à Huberdeau

Le dimanche, 16 septembre, aura lieu le Pèlerinage annuel au Calvaire d'Huberdeau. Il commencera par la messe en plein air à 11.00 heures, et se terminera par le Chemin de Croix prêché à 3.00 heures.

Ce sera une magnifique occasion de se préparer au Concile oecuménique en priant aux intentions du Pape.



Chevaliers de Colomb, Conseil 1892 St-Jérôme

Déjeuner Père et fils (d'âge scolaire). Divertissements, sou-

venirs.
M. Lucien Cyr, Président du Comité de Réception, invite au Déjeuner père et fils, des membres chevaliers de colomb, qui aura lieu au local de la rue Laviolette, dimanche le 16 septembre à 9 h. 30 a.m. Les intéressés sont priés d'en informer le Conseil de leur présence.

Il y a eu distribution aux membres d'un "Dépliant" appelé ColombOgramme, qui fait voir les activités principales pour les prochains (3) mois, entre autres:

19 septembre: Assemblée générale et Installation des officiers 1962-63.

29 septembre: Souper mixte, Soirée des dames, Conférencier Me

Jean Guérin, C.R. Sujet: "On n'a plus les enfants qu'on

avait". La soirée est sous la présidence de M. Reynald Chayer.

12 octobre: Soirée Colombienne, fête des Ex-Grand Chevaliers, la

fête est sous la présidence de M. Earl Ladouceur. Et l'orga-

nisation Colombienne par M. Henri Durocher.

14 octobre: Visite du ZOO de Granby, par autobus (voyage orga-

nisé) par M. Paul Bachand.

18 novembre: Initiation des nouveaux membres, à St-Jérôme.

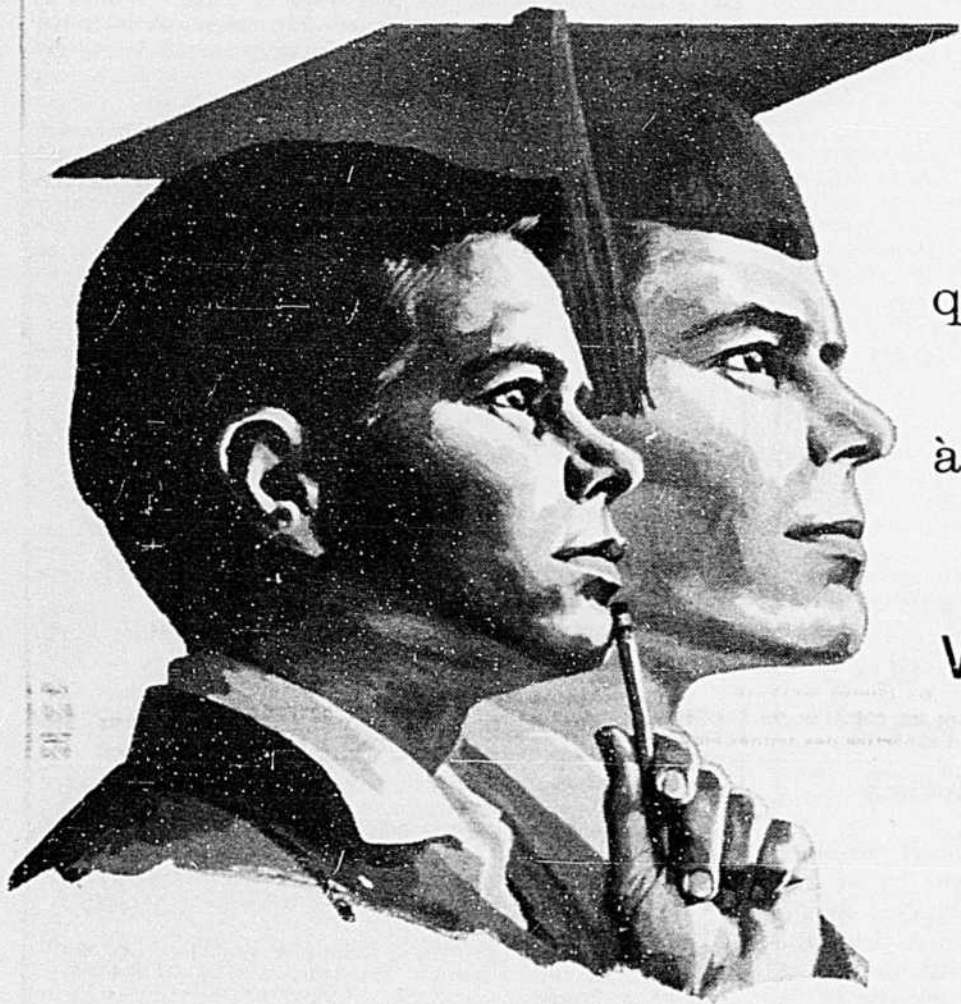
21 novembre: Assemblée des nouveaux membres, aussi Fête des

Morts.

25 novembre: Fête Ste-Catherine.

P. THIVIERGE,
Grand-Chevalier.

sain composé des responsables suivants: M. et Mme Fernand Bourassa, responsables diocésains de St-Jérôme, M. et Mme Gérard Lemay, propagandistes, de St-Jérôme, et Mme Jean Tanguay ainsi que M. et Mme Bernard Levac, responsables de Ste-Thérèse, M. et Mme Paul Robillard, responsables de Bois-des-Filion.



Message spécial
aux parents
qui ont des garçons
et des filles
à l'école secondaire

☆
Vous pouvez garantir
une formation
universitaire à vos
enfants de concert
avec "MA BANQUE"



BANQUE DE MONTRÉAL

PLAN DE FINANCEMENT D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Plan complet, avec assurance-vie, de financement des études à l'université pour garçons et filles actuellement à l'école secondaire

Comme la plupart des parents dont les enfants vont à l'école secondaire, vous vous demandez probablement comment faire face au coût des études supérieures de votre enfant. Désireuse d'aider les parents à résoudre ce problème, la Banque de Montréal a créé son plan de financement d'études universitaires, le premier du genre au Canada, avec assurance-vie.

Grâce à ce plan complet, parents, tuteurs, parrains d'étudiants des écoles secondaires peuvent répartir le coût des études à l'université sur des périodes qui peuvent aller jusqu'à neuf années et maintenir ainsi les mensualités requises dans des proportions auxquelles il leur soit possible de faire face sans de trop grandes privations. Et pour le contractant, le coût ne représente qu'une fraction du service des intérêts d'un plan d'emprunt régulier.

FONCTIONNEMENT

D'après le plan de base, le contractant s'engage à effectuer des versements mensuels à la Banque qui commencent, disons, deux ans avant l'entrée de l'étudiant à l'université et se terminent un an après sa graduation. En retour, le contractant reçoit de la Banque une somme d'argent au com-

mencement de chacune des quatre années d'université.

VARIANTES DU PLAN

Le plan comporte des variantes ou solutions facultatives qui diffèrent pour le nombre d'années durant lesquelles le contractant désire effectuer des versements mensuels et, aussi, pour le montant requis chaque année pour les frais d'université. Les objectifs vont de \$1,000 à \$8,000; ils sont versés au contractant en quatre versements annuels égaux.

Voici un exemple d'adaptation d'un des plans de base à vos besoins propres:

OBJECTIF: \$4,000

A verser au contractant en quatre montants annuels de \$1,000

Options	Versements mensuels	Période des versements	Commencement des versements
Plan A	\$49.55	7 années	2 ans avant l'université
Plan B	42.78	8 années	3 ans avant l'université
Plan C	37.56	9 années	4 ans avant l'université

L'ASSURANCE-VIE

Si le contractant intéressé vient à mourir après le commencement du plan, les fonds convenus dans le contrat pour les études seront avancés chaque année par la Banque, sans autres versements de la part de la famille ou de la succession.

COMMENT PARTICIPER AU PLAN

Consultez le personnel de la succursale de la B de M de votre voisinage. Vous y serez chaleureusement accueilli et chacun s'efforcera de vous donner de plus amples renseignements et de vous aider à choisir le plan qui convient le mieux à vos besoins. Demandez un exemplaire du Plan de financement d'études universitaires de la B de M.



P.S. Si vous avez besoin d'une aide financière pour les études d'un enfant déjà entré à l'université—ou qui projette de s'y inscrire cette année—consultez le gérant de la B de M. Il est fort probable qu'il sera en mesure de vous consentir un prêt pour les rétributions et autres frais scolaires, avec une période prolongée de remboursement qui réponde bien à votre situation.



BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817



Fin d'année

VENTE DE DÉMONSTRATEURS

CHEVY II

- 1.— 4 portes Deluxe - Automatique - 4 cylindres - (crème)
- 2.— 4 portes sedan - 6 cylindres - (blanc)
- 3.— 4 portes sedan - 6 cylindres - (gris)

CHEVROLET

- 1.— Biscayne coach 2 portes - 6 cyl. (turquoise)
- 2.— Biscayne coach 2 portes - 6 cyl. (bleu)
- 3.— Bel Air 4 portes sedan - 6 cyl. - Automatique - tout équipé - (bleu)
- 4.— Station wagon Bel Air, 6 cyl. - Automatique - tout équipé - (gris)
- 5.— Bel Air, 2 portes Hard Top, 6 cyl. - Automatique - (Bleu argent)
- 6.— Impala, 2 portes Hard Top, 8 cyl. - tout équipé - (Blanc)

OLDSMOBILE

- 1.— Dynamic 88, 4 portes Hard Top - tout équipé - (Morocco Mist)
- 2.— Super 88, 4 portes Hard Top - tout équipé (Noir)
- 3.— 98', 4 portes Hard Top, - tout équipé - (Blanc et Rouge)
- 4.— Dynamic 88' - convertible - tout équipé - (Sunset Mist).

CAMION

CHEVROLET

1/2 tonne

Pick-up - chaufferette

ressorts H.-D. - (vert)

CES DEMONSTRATEURS AVEC
GARANTIE COMPLETE
D'UN CHAR NEUF

NE MANQUEZ PAS
CETTE VENTE

Faites-vous un devoir de nous voir avant d'acheter
Visitez nos salles de montre, vous y trouverez les meilleures offres

Lefebvre
AUTOMOBILES LTEE
962, RUE LABELLE
ST-JÉRÔME P.Q.

Tél. GE. 8-3541

VOYEZ AUJOURD'HUI MEME

CHEVY II - CHEVROLET - OLDSMOBILE - CORVAIR - ENVOY

"OU LA QUALITE ET LE SERVICE PRIMENT"

VENEZ VOIR OU SIGNALEZ GE. 8-3541



par Clément LEGAULT

Président: Jacques BOISCLAIR
Vendeurs: Roland Portelance
Maurice Piché
Raymond Portelance
Gérant-Général: Florian Foucault



Quoi de mieux qu'un téléphone sur la main, surtout lorsqu'on vient d'apprendre par son journal que le cheval, sur lequel on a mis la veille, est entré bon gagnant. C'est sans doute ce qui est arrivé à l'ami Gonzague Allaire, de Saint-Jérôme, surpris l'autre jour, un journal de turf en main, en grande conversation avec un monsieur du Richelieu, qui ne devrait nécessairement pas être un représentant de notre club social.

(Photo Paul Fortin — L'Avenir).

LE SNP AU SERVICE DES EMPLOYEURS

Employeurs ! Si vous avez des problèmes de recrutement, ce message vous intéressera. Le bureau local de votre Service national de placement peut vous aider à vous tirer d'affaire et voici de quelle façon...

Le Service national de placement compte toute une équipe de fonctionnaires qui se sont spécialisés dans le domaine de la sélection du personnel et qui se font un point d'honneur de

présenter des postulants à la hauteur de leur tâche.

Voyons tout d'abord ce que font ces spécialistes avant même de recevoir une offre d'emploi. En premier lieu, ils soumettent les postulants à une entrevue très poussée, qui leur permet de juger de l'expérience professionnelle de chacun d'eux. Puis ils notent et évaluent soigneusement toutes les données visant leur expérience



Voici une photo d'un ancien club de baseball à St-Jérôme, en 1920. Le club balayait tout sur son passage. On remarque de gauche à droite : MM. Josephat Lorrain, M. Picard, Aldéric Charbonneau, Ernest Grignon, Sam Grignon, Ti-Rouge Tremblay, Marcel Picard, Roger Parent, Adolphe Clark, Henri Fournier, Raoul Ouimet, Henri Parent, B. Pilon, Sylvio Lebel, Exalaphat Dugas, Emmanuel Bertie et Ernest Labelle.

Cette photo est une gracieuseté de M. Charles-Ed. Fournier.

antérieure et leurs capacités, leur comportement et leur apparence, ainsi qu'une foule d'autres facteurs susceptibles de les rendre aptes à remplir une fonction particulière. Ils déterminent ensuite les occupations primaires et secondaires les plus appropriées aux qualités des postulants d'après un système de classement des métiers et professions qui englobe quelque 10,000 titres. Tous ces renseignements servent à découvrir le plus rapidement possible l'ouvrier qui semble répondre le mieux aux besoins de l'employeur.

Dès qu'une offre d'emploi lui parvient, le fonctionnaire du placement procède à une étude minutieuse du dossier des postulants dont la compétence semble cadrer avec les exigences de l'employeur en cause.

Ceci fait, il convoque les candidats dont les qualités semblent se rapprocher le plus des exigences de l'emploi et, après une nouvelle entrevue, il leur fait passer, s'il y a lieu, un examen oral. Après avoir choisi le postulant le plus qualifié, le fonctionnaire du placement lui explique en quoi consiste le poste proposé et le présente à l'employeur qui l'interviewera à son tour.

Le fonctionnaire du placement reste en communication avec l'employeur afin de savoir si ce dernier a embauché ou non le postulant présenté. Si, pour une raison ou pour une

autre, l'employeur n'accepte pas le postulant, le fonctionnaire du placement procède alors à un nouveau choix parmi les candidats inscrits et disponibles. Il arrive parfois que l'offre d'emploi ne précise pas suffisamment la nature du poste et les caractéristiques ou exigences inhérentes aux fonctions qu'il comporte. Dans ce cas, le fonctionnaire du placement est toujours disposé à

rendre visite à l'employeur afin d'aborder ces questions-là avec lui. Il est, en effet, en mesure de conseiller l'employeur sur de tels points. Habituellement, le patron apporte alors les précisions voulues et le fonctionnaire du placement lui envoie un postulant répondant parfaitement à ses besoins.

Lorsque la main-d'œuvre requise n'est pas disponible dans la région même, le fonctionnaire

re du placement peut se trouver appelé à orienter l'employeur vers des secteurs où il aura plus de chance d'en trouver.

Grâce au régime de mise en compensation du Service national de placement, il arrive fréquemment que les préposés au placement trouvent dans les Prairies, par exemple, le postulant réclamé par un employeur des Maritimes.

D'autre part, les fonctionnaires du placement peuvent fournir aux employeurs des renseignements à jour sur les conditions du marché du travail en d'autres parties du pays.

Quels que soient vos problèmes

**Encouragez
nos
marchands**

Cours d'art culinaire et de couture à l'Institut Familial

L'Institut Familial de Saint-Jérôme, sous la direction des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil offre des cours post-scolaires d'art culinaire et de couture. Ces cours se donneront le lundi et le mercredi d'octobre à avril.

Le coût sera de quinze dollars pour vingt cours. Ces cours vous permettent de vous inscrire en 1ère et 2ème années ou en 3ème et 4ème années selon les connaissances déjà acquises. Des professeurs spécialisés seront heureuses de travailler avec vous. L'inscription se fera à l'Institut Familial, 471 boul. Melançon, Saint-Jérôme, tél.: GE. 8-3623 dans la semaine du 17 septembre et les cours commenceront le 1er octobre à 7.30 heures p.m.

De plus, nous avons le plaisir de vous annoncer des démonstrations d'Art culinaire pour réceptions diverses et repas de circonstances. Ces cours mensuels comporteront le service de table, des menus spéciaux, les règles de bienséances et l'art de recevoir, en un mot, tous les petits détails auxquels l'hôtesse accueillante et distinguée doit faire face.

Mardi, le 9 octobre, nous vous présenterons un menu d'anniversaire. Une table sera dressée et décorée, et nous ferons le service d'un buffet de réception. Le prix d'entrée sera de \$2.00. Le cours se donnera de 7.30 à 9.30 heures p.m.

Bienvenue à toutes.

mes de recrutement, les fonctionnaires spécialisés de votre bureau local du Service national de placement sont en tout temps à votre disposition. Ce message du bureau local

de votre service national de placement sur les services offerts aux employeurs en matière de recrutement vous a été présenté par votre journal à titre de service public.

CAMIONNEURS! VOICI UN SUPERBE NOUVEAU PNEU À CRAMpons-POUR ROUES MOTRICES le DOMINION ROYAL FLEETMASTER

**SUPER
LUG**

Voyez ces avantages:
Exclusives barres-crampons pleine largeur.
Semelle extra-large, excède d'autres de 15%.
Crampons ultra-profonds augmentant le millage et réduisant les frais. Bande de roulement extra-plate s'usant lentement.
Semelle très sûre à rainures agrippantes ultra-profondes et barres-crampons pleine largeur.



SUPER LUG EST LE SEUL PNEU À VRAIES BARRES-CRAMpons TRANSVERSALES... SPÉCIALEMENT CONÇU POUR UN LONG MILLAGE SUR LES ROUES MOTRICES DE TRACTEURS ROUTIERS OU CAMIONS.

SERVICE DE PNEUS



820 Boul. des Laurentides
Tél.: GE. 8-1275

St-Jérôme



M. LEONARD GRATTON
agent pour les Laurentides

Mes bien chers amis,

"Permettez que je retienne votre attention que deux minutes, soit le temps nécessaire pour moi de vous exprimer mes remerciements et ceux de mon équipe pour l'encouragement soutenu que vous nous avez accordé durant les dix dernières années. Sans cette amitié indéfectible dans votre patronage, la petite entreprise qui, le 2 juin 1952, prenait pied dans des entrepôts de la rue Brière, n'aurait pu devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Des deux camions qu'elle était alors, une flotte de six camions sillonne aujourd'hui la région des Laurentides, toujours soucieuse de vous servir avec le plus de célérité possible. Ce même esprit de reconnaissance va à l'endroit de mon personnel dont le dévouement incontestable a été consacré pendant ces dernières années à votre service. Quant à moi, je suis satisfait d'avoir apporté mon écot, si humble soit-il, au progrès qui a marqué, pendant cette période, notre belle région des Laurentides.

Amicalement
Léonard Gratton



Marcel Marcotte,
Vendeur



Jean-Guy Gagnon,
Assistant-vendeur



Bernard Longpré,
Assistant-vendeur



Marcel Carrière,
Assistant-vendeur



Charles Campeau,
gérant de l'agence



Raymond Desjardins,
Vendeur



Gaston Labelle,
gérant des ventes et des entrepôts



Jacques Longpré,
Service des réceptions



Jean-Guy Dufour,
Assistant-vendeur



Yvon Gauvreau,
Service des réceptions



Samuel Desjardins,
Vendeur



Gérard Desjardins,
Vendeur



Réalisation P. Fortin